



Cahier des Charges

--**--

Consultation Numéro :05/2022

---**---

*Segmentation du réseau local de l'Office de
Développement du Sud en domaines de sécurité
et mise en place d'une zone démilitarisée*

---**---



Octobre 2022

Cahier des Charges

--**--

Consultation Numéro :05/2022

---**---

*Segmentation du réseau local de l'Office de
Développement du Sud en domaines de sécurité
et mise en place d'une zone démilitarisée*

---**---



Octobre 2022



Sommaire

Article 01 : Objet de la consultation	2
Article 02 : Présentation des offres	2
Article 03 : Suite réservée aux offres et critères de présélection	3
Article 04 : conditions de participation	4
Article 07: Présentation du réseau local de l'ODS	4
Article 08: Validité des offres	4
Article 09 : Prix de l'offre	5
Article 10 : Ouverture des plis	5
Article 11 : Evaluation des offres- méthodologie de dépouillement	5
Article 12 : Mise au point et complément d'informations	6
Article 13 : Modalités de paiement	6
ARTICLE 14 : Réception	7
14.1. Réception provisoire	7
14.2. Réception définitive	7
Article 15 : Secrets Professionnels	7
Article 16 : Force majeure	7
Article 17 : Résiliation de la mission	7
PIECES JOINTES AU CAHIER DES CHARGES	8
ANNEXE N°1 : Etat de lieu du réseau local de l'ODS	9
ANNEXE N°2 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE	12
ANNEXE N°3 : Déclaration sur l'honneur de non influence	13
ANNEXE N°4 : Déclaration sur l'honneur de confidentialité	14
ANNEXE N°5 : Qualification de l'équipe intervenante	15
ANNEXE N°6 : Modèle de CV des Intervenants	16
ANNEXE N°7 : Liste Des Entreprises Ayant Bénéficiaires Des Travaux Similaires	17
ANNEXE N°8 : Modèle de Soumission	18
ANNEXE N°9 : Bordereau de prix	18



Article 01 : Objet de la consultation

Par la présente consultation, l'Office de Développement du Sud (O.D.S) se propose de confier à une société de services et d'ingénierie informatique, une mission de segmentation de son réseau local installé à son siège à Médenine en domaines de sécurité et mise en place d'une zone démilitarisée.

La mission de segmentation du réseau de l'ODS devra être conforme aux exigences des normes ISO 27001/17799.

Article 02 : Présentation des offres

L'offre dûment complétée des documents stipulés dans cette consultation et appuyée par toute information technique, dossier et documentations, est remise (sous peine de rejet) dans une enveloppe extérieure fermée et contenant trois enveloppes intérieures chacune comprend :

- Documents administratifs.
- Offre technique.
- L'offre financière.

1. Documents administratifs

- Attestation d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale valable ;
- Attestation de non faillite.
- Le cahier des charges dûment cacheté et signé.
- Déclaration sur l'honneur de non influence sur les différentes procédures de passation et de conclusion du marché et les étapes de sa réalisation.
- Déclaration sur l'honneur de confidentialité.
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.

2. L'offre technique :

- L'équipe affectée au projet : Le soumissionnaire doit accorder la mission à une équipe formée d'au moins **deux consultants dont** un est chef de projet. Les justificatifs des diplômes et expériences de ces deux auditeurs sont obligatoires et à joindre avec les CV.
- Liste des entreprises ayant bénéficiés des travaux similaires justifiés par des PV de réception ou attestation du client : Le soumissionnaire doit justifier sa participation

à des missions de sécurité, dans des entreprises similaires et présentera des justificatifs **d'au moins trois missions.**

- Le programme de la mission et la démarche préconisé.

3. L'offre financière

- Le bordereau des prix – (selon modèles joints au présent cahier des charges).
- La soumission conformément au model en annexe.



L'enveloppe extérieure fermée doit porter la mention « NE PAS OUVRIR, CONSULTATION N°05/2022 mission de segmentation du réseau local de l'ODS et mise en place d'une zone démilitarisée », cette enveloppe doit être libellée au nom de **MR le Directeur Général de L'ODS** et envoyée par lettre recommandée ou par rapide post a l'adresse suivante :

**M. le Directeur Général de l'Office de Développement du Sud,
Immeuble Ettanmia 4119 Médenine**

Les offres peuvent être aussi déposées directement au bureau d'ordre central de l'ODS ou Déposée sur le site du système d'achat public en ligne (TUNEPS) et ce, au plus tard **02/11/2022, à 12:00**, le cachet du bureau d'ordre central de l'ODS fait foi.

Article 03 : Suite réservée aux offres et critères de présélection

La présente consultation, constituée d'un seul lot, consiste à la Segmentation du réseau local de l'Office de Développement du Sud en domaines de sécurité et mise en place d'une zone démilitarisée (DMZ).

Toute offre ne répondant pas à la totalité de ce lot sera rejetée.

L'offre du soumissionnaire sera systématiquement éliminée dans les cas suivants :

- La non-présentation du fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
- La non-présentation de la qualification de l'équipe intervenante.
- La non-présentation des CV des Intervenants.
- La non-présentation de la liste des entreprises ayant bénéficiers des travaux similaires.
- La non-présentation du Modèle de Soumission rempli et signé.
- La non-présentation de bordereau des prix rempli et signé.

Le dépouillement se fera pour l'ensemble du lot, conformément à la méthodologie de dépouillement décrite à l'article 11 du présent cahier des charges.



Article 04 : Conditions de participation

Ils peuvent participer à cette consultation toutes personnes physiques ou morale ayant le patrimoine professionnel, technique et financier pour accomplir cette mission.

Article 05 : Retrait du cahier de charge

Après la publication de l'avis de la consultation, Les participants éventuels peuvent retirer le cahier de charge gratuitement du bureau d'ordre de l'ODS, comme ils peuvent le télécharger du site web de l'ODS ou du TUNEPS.

Article 06 : Spécification de la mission

La mission se déroulera sur trois (03) phases à savoir :

- **Phase 01:** Diagnostique des actifs du réseau local installé à son siège à Médenine et identifier les besoins en équipements à changer pour pouvoir accomplir la mission de segmentation du réseau local en domaines de sécurité. Sur la base de ce diagnostic et l'identification des besoins, l'ODS se chargera de les fournir au bureau d'étude pour qu'il puisse passer à la phase 02 de sa mission, à savoir la segmentation du réseau local.
- **Phase 02:** Segmentation du réseau local de l'ODS installé à son siège à Médenine en domaines de sécurité.
- **Phase 03:** Formation et transfert de compétences aux cadres de la Direction Informatique de l'ODS.

Article 07: Présentation du réseau local de l'ODS

Le réseau local de l'ODS est présenté en annexe 01 du présent cahier des charges.

Article 08: Validité des offres

Les soumissionnaires et après la présentation de leurs soumissions se trouvent liées pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

L'offre choisi ne sera valable qu'après approbation de la commission d'achat de l'ODS, et après signature de Monsieur le Directeur Général de l'ODS.



Article 09 : Prix de l'offre

Les prix proposés par les soumissionnaires seront en Dinars Tunisiens, s'entendent fixes et non révisables pendant toute la durée d'exécution de la mission.

L'offre sera contractée sur la base des prix unitaires. Le soumissionnaire est tenu d'indiquer dans le bordereau des prix, les prix en toutes lettres, en chiffres Hors Taxes (HT), en Taux Taxes Comprises (TTC) et en Dinars Tunisien.

La commission d'achat procède à la rectification de toutes les erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, sur cette base et procède éventuellement à la rectification du montant de l'offre sans que le soumissionnaire puisse avoir la possibilité de contestation.

Article 10 : Ouverture des plis

La commission d'ouverture des offres se réunit pour ouvrir :

- les enveloppes externes et les enveloppes contenant les offres administratives, techniques et financières,
- les offres reçues sur le système des achats publics en ligne TUNEPS.

La séance d'ouverture des offres est publique, elle sera organisée le 02 Novembre 2022 à 14H30. Sont éliminées les offres parvenues ou reçues après la date et l'heure limites de réception des offres.

Article 11 : Évaluation des offres- méthodologie de dépouillement

L'évaluation des offres est effectuée sur deux volets :

Dans une première étape, la commission de dépouillement procède à :

- La vérification des documents administratifs. Cette vérification porte notamment sur :
 - La conformité de l'offre à l'objet de la consultation,
 - La validité des pièces administratives et les justificatifs accompagnants l'offre ;
- La validité des documents constitutifs de l'offre financière,
- La correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant,
- Le classement de toutes les offres financières par ordre croissant qui se fera sur la base du montant de l'offre.

Dans une deuxième étape, la commission de dépouillement procède à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disant aux spécifications techniques minimum exigées aux cahiers des charges et qui se présentent comme suit:

- Le soumissionnaire doit présenter le programme de la mission et la démarche préconisée pour sa mission.



- Le soumissionnaire doit accorder la mission à une équipe formée d'au moins **deux consultants** dont l'un est chef de projet. Les justificatifs des diplômes et expériences de ces deux consultants conformément à l'annexe 5 et l'annexe 6 sont obligatoires et à joindre avec les CV.
- Le soumissionnaire doit justifier de sa participation à des missions liée à la segmentation des réseaux dans des entreprises similaires et présentera des justificatifs **d'au moins trois missions** conformément à l'annexe 7.

L'offre reconnue conforme et la moins disante sera retenue. Dans le cas où plusieurs offres seraient tenues pour équivalentes, l'O.D.S peut, pour départager les candidats, demander à ceux-ci de présenter de nouvelles offres financières.

Si la dite offre technique s'avère non conforme aux cahiers des charges, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

A l'issue de cette évaluation, la commission de dépouillement consigne dans un rapport les détails et les résultats de ses travaux ainsi que sa proposition au sujet de l'attribution de la mission.

Article 12 : Mise au point et complément d'informations

En vue de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, l'O.D.S a toute l'attitude de demander aux soumissionnaires des éclaircissements sur leurs offres.

La demande et la réponse doivent être faites par écrit.

A cette occasion, les soumissionnaires ne sont autorisés à introduire aucune modification d'ordre technique, administratif ou financier.

Article 13 : Modalités de paiement

Les paiements relatifs à l'exécution de la présente consultation seront effectués par **virement bancaire** au compte courant qui sera donné par écrit par le fournisseur, sur production des pièces suivantes :

- 1- Une facture en trois (03) exemplaires ;
- 2- l'originale du bon de commande ;
- 3- Le procès-verbal de réception provisoire dûment signé ne comportant pas de réserves.

Le règlement se fera, **dans un délai ne dépassent pas quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de remise du dossier de paiement, selon les modalités ci-après :

- **90% après la réception provisoire.**
- **10% après la réception définitive.**



ARTICLE 14 : Réception

14.1. Réception provisoire

Une réception provisoire sera prononcée, par procès-verbal, après :

- Paramétrage, configuration et test du réseau informatique de l'ODS;
- Livraison de la documentation ;
- Formation des administrateurs ;

Si le procès-verbal de réception provisoire mentionne des réserves correspondant à des anomalies constatées, la réception provisoire ne sera prononcée qu'après levée de ces réserves.

14.2. Réception définitive

Une réception définitive sera prononcée, par procès-verbal, après une période **de six (06) mois** à partir de la date de la réception provisoire.

Article 15 : Secrets Professionnels

Le fournisseur retenu doit être tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, les informations, les études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution du présent marché, il s'interdit notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise des documents à des tiers sans l'accord préalable de l'ODS.

Article 16 : Force majeure

En cas de force majeure, le soumissionnaire notifiera rapidement par écrit au l'ODS dans un délai ne dépassant pas les 5 jours l'existence de la force majeure et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires de provenance de l'ODS, le soumissionnaire continuera à remplir ses obligations contractuelles, dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par la force majeure



Article 17 : Résiliation de la mission

L'ODS se réserve le droit de résilier la mission et sans que le fournisseur ne puisse demander une indemnisation quelconque dans les conditions suivantes :

- Lorsqu'il s'avère que le fournisseur a fourni des informations erronées dans son offre technique.
- le décès, la dissolution et la faillite du fournisseur. Toutefois si les héritiers, les créanciers ou les liquidateurs du soumissionnaire offrent dans un délai de quinze (15) jours qui suivent l'événement le souhait de continuer, dans les mêmes conditions l'exécution du marché, ils peuvent être agréés par l'ODS.

PIECES JOINTES AU CAHIER DES CHARGES

ANNEXE 1: Etat de lieu du réseau local de l'Office de Développement du Sud.

ANNEXE 2: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.

ANNEXE 3: Déclaration sur l'honneur de non influence.

ANNEXE 4: Déclaration sur l'honneur de confidentialité.

ANNEXE 5: Qualification de l'équipe intervenante.

ANNEXE 6: Modèle de CV des Intervenants.

ANNEXE 7: Liste Des Entreprises Ayant Bénéficiaires Des Travaux Similaires.

ANNEXE 8 : Modèle de Soumission.

ANNEXE 9 : Bordereau des prix.



Annexe 01 : Etat de lieu du réseau local de l'ODS

1- Etat de lieu.

1-1 Au niveau du siège social de l'ODS à Médenine.

(a) Le réseau Local :

Le réseau actuel de l'ODS est installé au niveau de son siège social à Médenine. Il est composé de **CINQ serveurs** (un serveur Principal, Un serveur secondaire, (ces les deux partagés en 3 virtuels machines : VMS , active directory , exchange et Antivirus Kaspersky) un serveur d'applications , un Serveur pour les ERPs et un serveur de sauvegarde automatique des applications avec un lecteur NAS) et d'une soixantaine de postes de travail.

Le réseau de l'O.D.S est basé sur un Réseau Local fonctionnant sous la plateforme Windows Server 2012 R2 Standard 64 bits, ce Réseau Local est connecter à l'internet avec IP Statique (A.T.I) via Fibre Optique 40 MO.

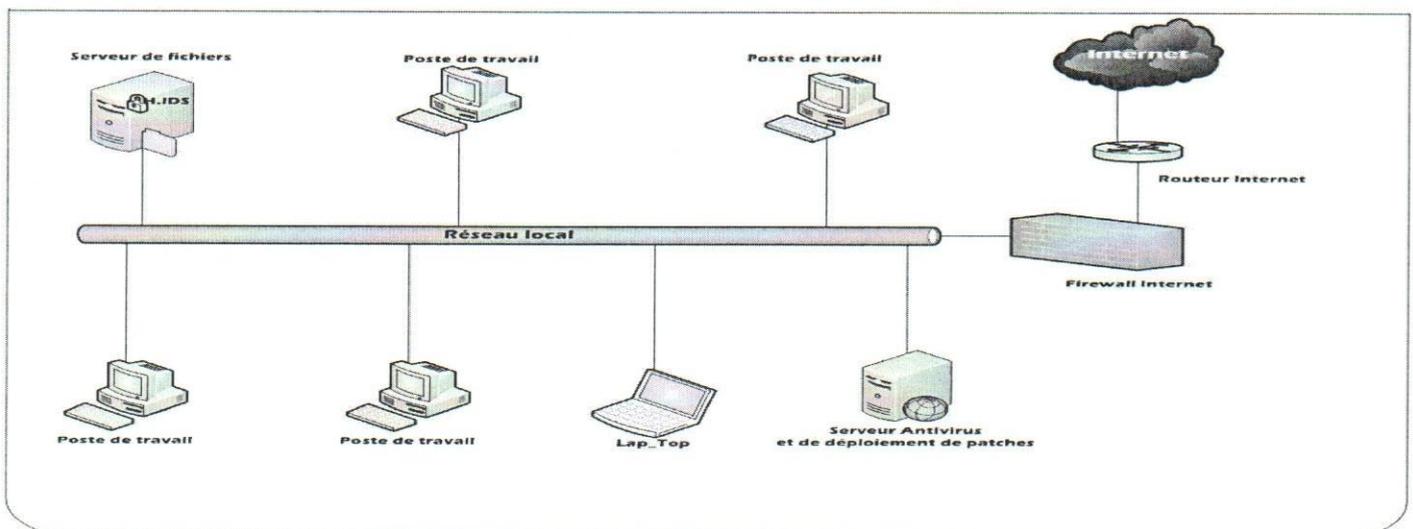
(b) L'Armoire des connectiques informatique contient :

- ✓ Quatre Switchs CISCO SF-300 ;
- ✓ Un routeur Tunisie Télécom pour liaison Internet –ODS-ATI Fibre Optique 40 MO ;
- ✓ Un Pare-feu boîtier FortiGate 81E, les fonctions supportées actuellement sont la fonction de Pare-feu et la gestion d'accès des directions régionales au serveur central via le réseau VPN;
- ✓ Un onduleur.

(c) Les Postes de Travail au niveau du siège à Médenine :

- 60 Postes de travail connectés au réseau local et à l'Internet, Ondulés et protégés par l'Antivirus kaspersky gérés par le serveur Antivirus et Fonctionnant sous Windows 7 Pro, Windows 8 Pro et Windows 10 Pro.

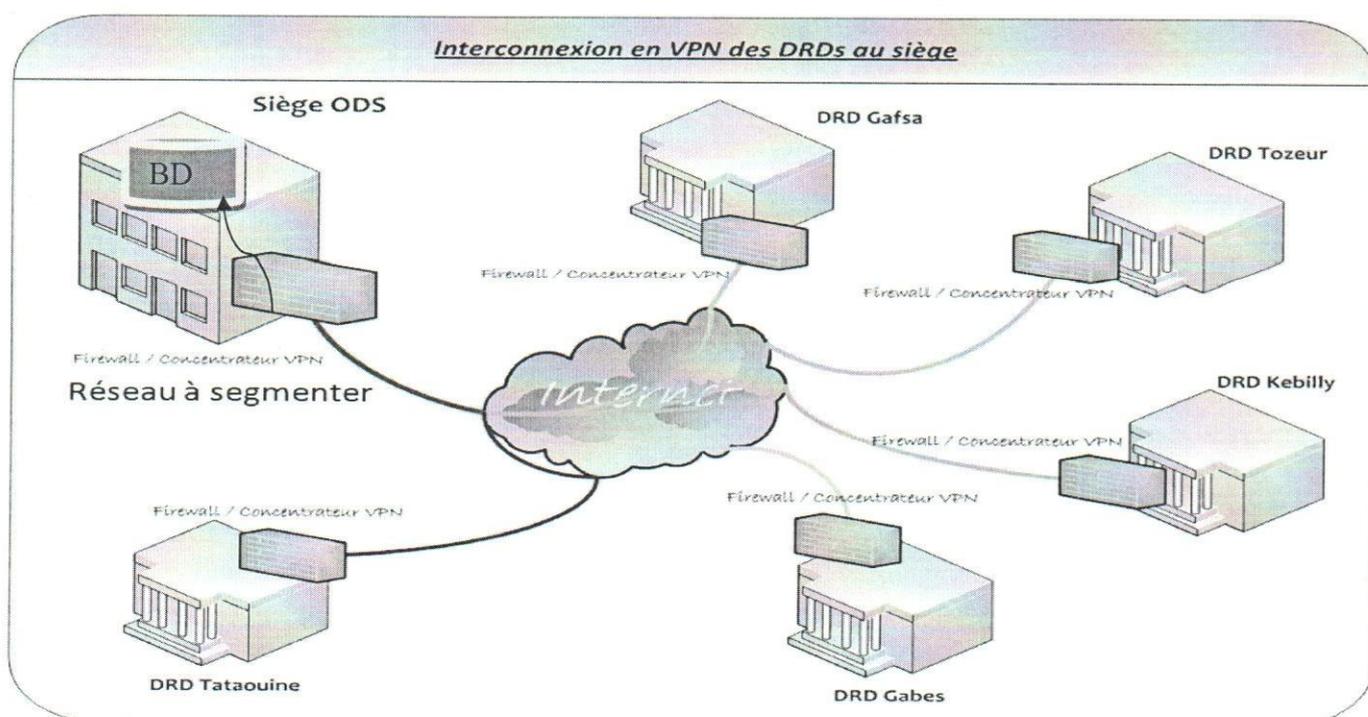
Schéma du réseau local du siège à Médenine



1-2) Au niveau des Directions Régionales de Développement « DRDs » (Tataouine, Gabes, Kebili, Tozeur, Gafsa).

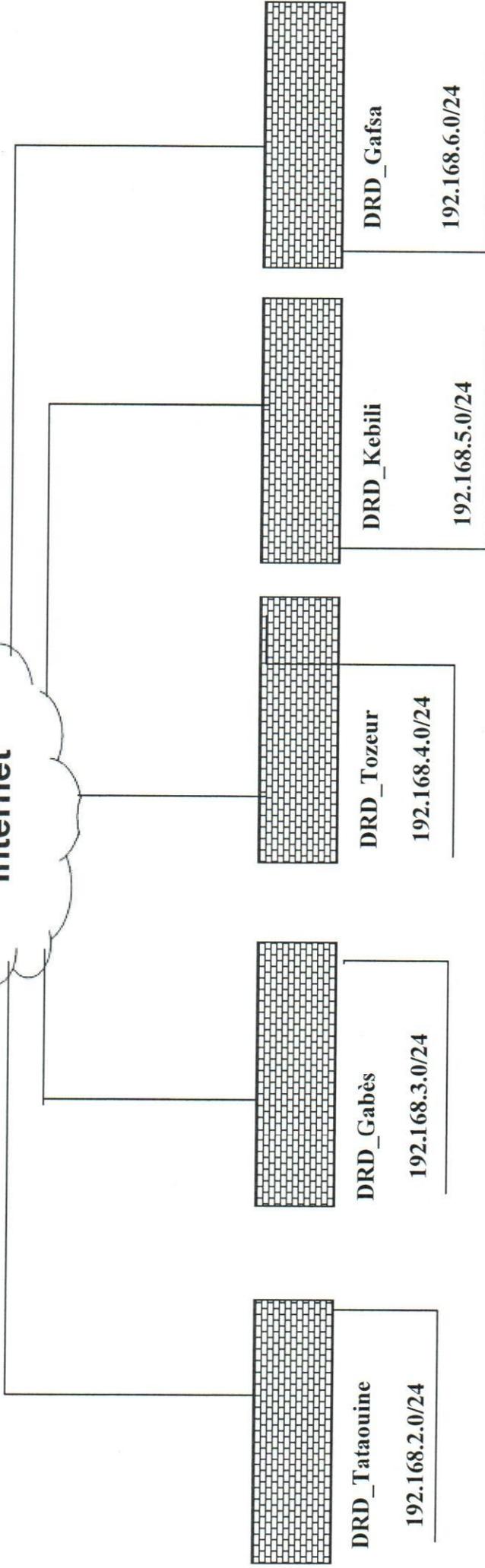
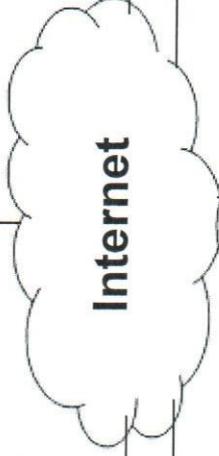
- ✓ Un réseau local au niveau des DRDs (câblage avec Switch 24 ports, mais sans Serveurs central);
- ✓ Un Pare-feu boîtier FortiGate 81E, les fonctions supportées actuellement sont la fonction de Pare-feu et la gestion d'accès des directions régionales au serveur central via le réseau VPN ;
- ✓ Une connexion Internet Haut Débit (20 MO) en ADSL, avec adresse IP Statique pour chaque Direction Régionale;
- ✓ Connexion des cinq directions régionales au réseau local du siège à Médenine via le réseau VPN.
- ✓ Une dizaine de postes de travail avec système d'exploitation Windows 7, 8 et 10 pour chaque Direction Régionale;
- ✓ Les applications métiers , en exploitation se limite aux deux applications informatiques à savoir, le Système de Suivi & la Gestion des Projets d'Investissements Privés et le Système des Statistiques Régionales actuellement installés sur le serveur central du réseau local du siège social de l'ODS à Médenine , et leurs exploitation aux Directions Régionales de l'ODS (Tataouine, Gabès, Kebili, Tozeur , Gafsa) , par un Réseau Virtuel Privé (VPN) reliant les réseaux locaux des DRDs au réseau local du siège. Ces deux système sont développés sous une plate forme WEB et installés sur un serveur fonctionnant sous le système d'exploitation Windows Server 2012 R2 Standard 64 bits.
- ✓ Connexion à l'internet via le fournisseur d'accès Topnet;

Interconnexion en VPN des Directions Régionales de Développement au siège de l'ODS



192.168.1.0/24

Réseau local siège ODS - Médenine





ANNEXE N°2

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Raison sociale :

N° de Matricule Fiscal :

Inscrit au registre de commerce sous le numéro :

Adresse:

.....

.....

Téléphone : **Fax :**

Statut de la société : Sarl : S.A. :

Capital : DT

Activités de la société :

Personnel de la société:

- Nombre d'ingénieurs
- Nombre d'auditeurs en Informatique (Sécurité, Système d'information, ...)
- Nombre de techniciens
- Total du personnel

Fait à le,.....

**Lu et approuvé
Le soumissionnaire**



ANNEXE N°3

.....

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
DE NON INFLUENCE**

Je soussigné (nom, prénom et qualité)

Représentant de l'entreprise (nom et adresse).....

.....

Inscrite au registre de commerce de

Sous le n° faisant élection du domicile à

.....(Adresse complète)

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" déclare sur l'honneur de n'avoir pas fait et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influencer les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

Fait à Le

Signature et cachet du Soumissionnaire



ANNEXE N°4

.....

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
DE CONFIDENTIALITE**

Je soussigné(e) (nom, prénom et qualité) (1).....

.....

Agissant pour (Société).....

Sous Couvert de (Responsable)au titre de (Mission).....

Déclare sur l'honneur maintenir une confidentialité totale sur toute information ou indication obtenue lors de ma mission, durant et après son accomplissement.

Fait à Le

Mr:.....

CIN N°:.....

(Cachet de la société et Signature)

(1) Déclaration sur l'honneur pour chaque intervenant



ANNEXE N° 5

Qualification de l'équipe intervenante

Pour le chef de projet :

Critères	Minimum exigé
Diplôme universitaire.	Minimum Bac + 5 (spécialité informatique ou réseau ou télécom)
Expérience professionnelle en matière d'audit de sécurité informatique.	Minimum 10 ans
Nombre de mission liée à la sécurité informatique à la date limite de réception des offres.	Minimum 5

Pour le second membre de l'équipe :

Critères	Minimum exigé
Diplôme universitaire.	Minimum Bac + 4 (spécialité informatique ou réseau ou télécom)
Expérience professionnelle en matière de sécurité informatique.	Minimum 5 ans
Nombre de mission liée à la sécurité informatique à la date limite de réception des offres.	Minimum 3

Les critères mentionnés dans les trois tableaux ci-dessus doivent être obligatoirement justifiés par des pièces conformes.



ANNEXE N° 6

Modèle de CV des Intervenants

Nom / Prénom :

Niveau universitaire :

Fonction actuelle dans l'entreprise :

Ancienneté dans l'entreprise :

Taches prévue dans la mission :

1. Certifications ou Formations :

Intitulé	Institution	Diplôme / Certificat (fournir pièces justificatifs)	Durée de la formation	Date du diplôme

2. Missions effectuées :

Nature de la mission	Mission	Fonction dans la mission	Durée de la mission

Remarque : les CVs des participants au format libre seront joint au modèle de CV ci-dessus

Fait à Le

**Soumissionnaire
(Cachet Obligatoire)**



ANNEXE N° 7

Liste Des Entreprises Ayant Bénéficiers Des Travaux Similaires

Entreprise	Missions d'élaboration d'un manuel de la politique de sécurité (fournir pièces justificatifs)	Durée de la mission	Date de la mission

Les missions mentionnées dans le tableau ci-dessus doivent être obligatoirement justifiées par des pièces conformes.



ANNEXE N° 8

Modèle de Soumission

Je soussigné (1) :
Agissant au nom de et pour le compte de :
Inscrit au registre de commerce de :
Sous le numéro :
Faisant élection de domicile à :
Agissant en qualité de :
Adhérent à la CNSS sous le numéro :

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de la Consultation N°05/2022 relatif À la segmentation de son réseau local installé à son siège à Médenine en domaines de sécurité et mise en place d'une zone démilitarisée.

Après m'être personnellement rendu compte de la situation actuelle des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et la difficulté des prestations à exécuter.

Me soumetts à m'engager à réaliser la mission À la segmentation de son réseau local installé à son siège à Médenine en domaines de sécurité et mise en place d'une zone démilitarisée de l'ODS et ce moyennant les prix que j'ai établi moi-même, en tenant compte de toutes les incidences directes et indirectes, les taxes notamment celle sur la valeur ajoutée (TVA), et dont j'ai arrêté la somme de (montant en dinars en chiffres et en lettres). Se décomposant comme suit :

Montant hors TVA (en précisant en chiffres et en lettres la part payable en dinars et en devises dans le cas d'une Consultation internationale) :

Montant de la TVA (en dinars en chiffre et en lettre :

Montant total T.T.C (en dinars ou en devise en chiffre et en lettre)

.....

Ces prix étant valables à la date de la signature du marché et notamment celle du bordereau des prix.

- 1) Accepter le caractère ferme et non révisable des prix du marché
- 2) Réaliser l'ensemble des actions objet de ce marché dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir du jour suivant de la date de notification du marché approuvé.
- 3) Appliquer l'ensemble des clauses telles que définies dans le (C.C.A.P) faisant partie du présent marché.
- 4) Maintenir valable les conditions de la présente soumission pendant quatre vingt dix (90) jours à partir du jour suivant la date limite prévue pour la réception des offres.
- 5) Avoir adhéré à la caisse nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et fournir la preuve que je suis en règle avec celle ci en produisant l'attestation ci-jointe émanant d'elle, valable à ce jour (pour les résidents seulement).
- 6) Affirmer sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de l'entreprise pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que l'entreprise ne tombe pas) sous le coup d'interdictions légales.

L'ODS se libérera des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte ouvert à mon nom à la Banque et l'Agence :

Sous le numéro : (RIB à préciser)

Fait à le

Le Soumissionnaire

(mention "bon pour soumission de la main du soumissionnaire")

ANNEXE N° 9



BORDEREAU DE PRIX

OBJET : Segmentation du réseau local de l'Office de Développement du Sud en domaines de sécurité

Les prestations rendues	Prix Total En Hors T.V.A.	Taux T.V.A.	Prix Total En T.T.C.
Le coût de la mission de la Segmentation du réseau local de l'Office de Développement du Sud en domaines de sécurité (En Dinars Tunisiens)			

Arrêté le présent bordereau de prix à la somme de(en toutes taxes) :

.....

Lu et approuvé

Le soumissionnaire

Fait à le